

britannique, agissant sur les recommandations contenues dans le rapport de lord Durham, sur la position des Canadas, décida l'union des deux provinces, et reconnut dans la nouvelle constitution de 1841, le principe du gouvernement responsable.

13. L'agitation qui suivit était due à l'accroissement plus rapide de la population dans le Haut-Canada que dans le Bas-Canada : le Canada ouest demanda la représentation basée sur la population. Cette agitation fut poursuivie jusqu'en 1867, époque où la province du Canada, d'abord divisée en deux provinces, (Ontario et Québec) par l'Acte d'Union, avec le Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse devinrent la Confédération du Canada.

14. Le premier essai de colonisation en Acadie (Nouvelle-Ecosse) fut fait par les Français en 1598. La chose n'eut pas de succès. Une deuxième et troisième tentative en 1599 et 1600, avortèrent également. En 1605, le baron de Poutrincourt, voyageur français, établissait Port-Royal (aujourd'hui Annapolis-Royal); la première colonie européenne sur les bords du continent du nord de l'Amérique; Port Royal tient une place unique dans notre histoire. C'est là qu'est arrivé le premier groupe de Français qui ont égayé le Canada, c'est là aussi qu'est arrivé le premier corps d'émigrants bretons qui ont laissé l'Île Mère pour venir fonder ici une communauté parlant l'anglais dans notre première moitié de ce continent. C'est le berceau d'où est surgi les deux branches de ces deux grandes races, qui, après cent cinquante ans de guerres et de combats autour de Port-Royal pour obtenir le droit de suprématie, au moyen de la guerre, sont maintenant, comme ils l'ont été depuis un siècle et un tiers, les propriétaires conjoints de ce Canada qui est le nôtre, ayant abandonné toutes rivalités pour un même but, celui de la paix, et de faire de cette terre un exemple frappant de prospérité, provenant d'une concorde parfaite et d'une union bien cimentée. Annapolis est aussi un endroit où le plus grand nombre de contestations et d'assauts ont été exécutés sur ce continent. Ci suit un tableau faisant voir les changements de maîtres qui ont eu lieu en cet endroit :

1605. Fondée par Poutrincourt.	1690. Capturée par Sir Phipps (Anglais).
1608. Transférée à la Virginie par concession anglaise.	1690. Capturée par les pirates.
1613. Détruit (le fort) par Argal de Virginie.	1692. Transférée par charte du roi de l'Angleterre à Massachusett.
1613. Prise de possession par les Français.	1697. Rendue aux Français par le traité de Ryswick.
1623. Prise de possession par Sir William Alexander (Anglais).	1704. Attaquée par Massachusett sous Church.
1624. Cédée à la France.	1707. Attaquée par Massachusett sous March.
1627. Conçédée aux 100 Associés.	1710. Capturée par Nicholson (Anglais).
1628. Prise par Sir David Kirke (Anglais).	1711. Attaquée par les Français et les Sauvages.
1632. Transférée à la France par le traité de Saint-Germain.	1713. Transférée à la Grande-Bretagne par le traité d'Utrecht.
1643. Scène de bataille entre d'Aunay et La Tour.	1722. Menacée par les Sauvages.
1654. Prise aux Français par Sedgewick avec les troupes du Massachusett.	1724. Attaquée par les Sauvages.
1655. Cédée à la France par Olivier Cromwell. Traité de Westminster.	1744. " " " "
1657. Passée à Sir Thomas Temple (Anglais).	1744. Attaquée par les Français sous Duvier.
1667. Rendue à la France par le traité de Breda.	1746. Menacée par les vaisseaux français.
1679. Rendue aux Anglais.	1746. Menacée par les Canadiens sous de Ramesay.
1680. Restituée aux Français.	1781. Saccagée par les pirates.